

Décision

Générale

colonial

Décision n° 433 Décisions concernant les Services Etat

n° 433

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 avril 1960

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1960

Date du numéro
30 avril 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mme Henneuse (Marie) est engagée à l'essai pour deux mois à compter du 1er avril 1960 en qualité de secrétaire dactylographe auxiliaire et mise à la disposition du Chef du Service de la Sûreté Générale en remplacement numérique de Mme Lerch, démissionnaire. Mme Henneuse (Marie) est classée à la 1er catégorie, échelle X. 1er échelon (indice local 805). La débense est imputable sur le Budget de l'Etat.